

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale, le soutien à l'habitat des jeunes, la réhabilitation patrimoniale d'édifices majeurs, la redynamisation des centres-bourgs dévitalisés (commerces et services, logement...), le développement des circuits courts et des filières alimentaires de proximité.

Le contrat d'attractivité Lacq Orthez Béarn des Gaves

Créé en 2004, le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves (LOBG) regroupe les deux communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves, soit 114 communes au total (70 963 habitants en 2015).

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est situé au centre des Pyrénées Atlantiques, dans la partie nord du département. Sa situation géographique centrale en fait un territoire relai entre les deux agglomérations du département (Pau Porte des Pyrénées et Côte-Basque Adour). Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est également ouvert sur les Landes.

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est un espace à dominante rurale qui se situe dans une zone de plaines et de coteaux. Il est traversé par des axes de circulations majeurs, notamment l'A64 (trois sorties d'autoroute sur le territoire), complétés par un maillage de routes départementales et secondaires. De plus, le territoire est desservi par trois gares (Artix, Orthez, Puyoô) situées au nord et à l'est du territoire, dont la desserte ferroviaire reste donc assez limitée.

Le secteur productif est important avec 22% de l'emploi dans le secteur de l'industrie. 6 communes ont plus de 1 000 emplois totalisant 15 000 emplois soit 58% de l'emploi du territoire : Orthez (5 608), Mourenx (2 850), Lacq (2 318), Salies-de-Béarn (1 783), Artix (1 771), Monein (1 127).

On distingue pour ce qui relève des services et équipements les plus courants six bassins principaux sur le territoire : Orthez, Artix, Mourenx, Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn et Salies-de-Béarn.

La stratégie du contrat d'attractivité s'appuie sur deux enjeux stratégiques :

1. Renforcer et diversifier le tissu économique dual construit autour de l'agriculture et de l'industrie et aller vers une économie de la transition énergétique
2. Renforcer l'attractivité du territoire (et bien vivre sur le territoire).

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le projet de création de la Maison de la Blonde pour valoriser et promouvoir la race bovine, la requalification d'un site au cœur de la Commune d'Orthez pour y accueillir services activités économiques et faciliter l'accès des habitants et des jeunes collégiens et lycéens à leur établissements scolaires depuis la gare et enfin le soutien de projets industriels d'envergures pour accompagner leurs mutations économiques vers une transition énergétique réussie.